

# Commissions du SAGE

## Espaces terrestres et littoraux

20 juin 2024



Ce document synthétise les interventions & échanges en complément des supports projetés

On était convié : les membres de la CLE, les membres des comités de pilotages locaux, les maires du territoire.



**Marguerite LAMOUR,**  
Présidente du Syndicat des Eaux du Bas-Léon,  
Vice-Présidente de la CLE en charge du Littoral

Et

**Gilles MOUNIER,**  
Vice-Président de la CLE en charge  
des espaces terrestres et de la biodiversité,

ont le plaisir de vous convier aux  
**Commissions thématiques**  
**« Espaces littoraux et terrestres »**,

Le jeudi 20 juin 2024 de 9h30 à 16h  
en sortie terrain (déplacement en car) au départ des locaux  
de la Communauté de Communes du Pays d'Iroise (salle Béniguet),  
Zone de Kerdrioual – 29290 Lanrivoaré.

### Ordre du jour :

1. Eléments contextuels et introduction de la commission par Gilles MOUNIER
2. Départ en car vers le lieu-dit Pont ar Scréol
  1. Les enjeux des milieux aquatiques
  2. Démonstration de pêche électrique d'anguille, par la Fédération de Pêche
  3. Mieux comprendre les enjeux « Sol », « Infiltration » et « Pratiques agricoles », par le SEBL
- Apéritif déjeunatoire (sur inscription préalable) à la salle L'Arcadie - Ploudalmézeau
3. Eléments contextuels et introduction de la commission par Marguerite LAMOUR
4. Départ en car vers le marais de Lesteven
  1. Présentation du site ainsi que de l'étude des marais rétro littoraux porté par le SEBL
  2. Lecture de paysage par le SEBL
  3. Présentation d'actions de sensibilisation en faveur de la préservation du littoral, par le SEBL et Bastien LUCAS – Société MéGO !
5. Retour en car et clôture de la journée

Un café d'accueil est organisé dès 9h15.

Un apéritif déjeunatoire vous est proposé, sur inscription préalable.

Paire de bottes ou chaussures de randonnée à prévoir.

Réponse par [le formulaire en ligne \(cliquez ici\)](#) ou par courriel à [contact.basleon@orange.fr](mailto:contact.basleon@orange.fr)  
pour le **vendredi 14 juin 2024 au plus tard**.



Syndicat des Eaux du Bas-Léon - 2 route de Pen ar Gueär - 29280 KERNILIS  
<http://www.syndicaleauxbasleon.bzh>

## 1. Accueil des participants (Ploudalmézeau)

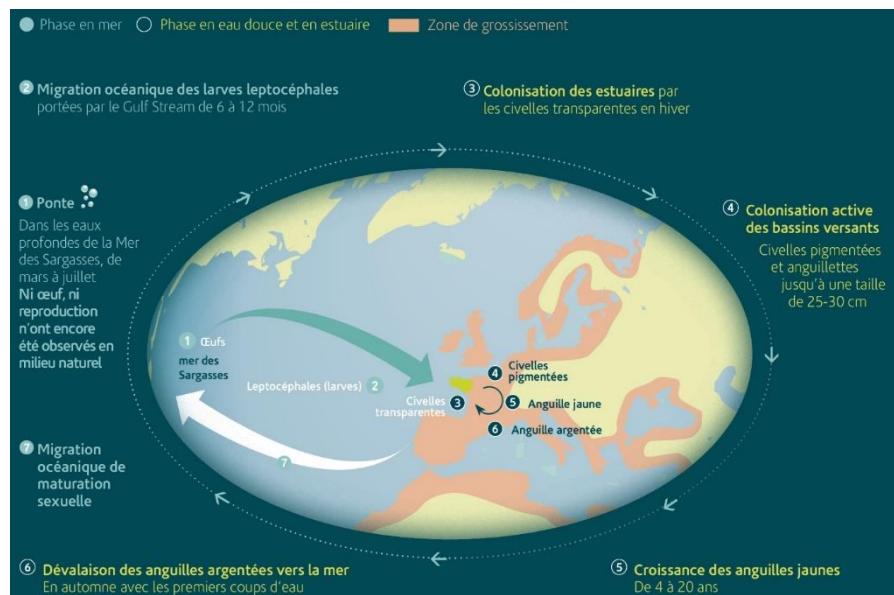
## 2. Contexte et introduction de la commission par Christophe BELE et Gilles MOUNIER

- ☒ Objectifs des commissions thématiques : elles s'adressent aux membres de la CLE et des comités de pilotage locaux ainsi qu'aux élus du territoire. Elles visent à sensibiliser aux enjeux de la protection de la ressource en eau et des milieux et à favoriser les échanges sur le territoire.
- ☒ Rappel du cadre du SAGE : 7 EPCI, environ 135 000 habitants, 18 bassins versants, 56 communes
- ☒ Elle s'inscrit dans le cadre du Contrat Territorial Unique Bas-Léon.
- ☒ Feed Back sur la 1<sup>ère</sup> commission en expliquant le lien entre la commission « Ressource et qualité de l'eau » puis la commission « Espaces terrestres et littoraux » → Transition et adaptation.
- ☒ Rappel du déroulement de la journée.

## 3. Départ en car vers le lieu-dit Pont ar scréol/Kerzincuff

### 3.1- Enjeux milieux aquatiques et démonstration d'une pêche électrique anguille sur la rivière de Kouer ar Frout par la Fédération de Pêche du Finistère

- Cette rivière est la masse d'eau la plus dégradée sur le territoire du SAGE du Bas Léon (masse d'eau DCE)
- Importance de faire des pêches électriques : les anguilles européennes sont très menacées au même titre que l'ours polaire (classée en 2008 en danger critique d'extinction par l'IUCN) ; Connaître la proportion des anguilles en France au vu du changement climatique et l'anguille est un bon indice de continuité écologique.
- Cycle de vie de l'anguille européenne : Ponte dans les eaux profondes de la Mer des Sargasses, puis migration océanique des larves par le courant du Gulf Stream, jusqu'aux côtes européennes. La phase en eau douce démarre avec la colonisation des estuaires par les civelles, puis des bassins versants par les anguillettes. Les anguilles jaunes croissent puis se transforment progressivement en anguilles argentées en se redirigeant vers la mer pour aller se reproduire dans la Mer des Sargasses (Cf Annexes). La continuité écologique des cours d'eau est indispensable à la reproduction des anguilles.
- **Matériels**
  - Boîtier avec un courant de 220 V en courant continue
  - Anode
  - Epuisette



#### - Protocole

Le protocole utilisé permet de réaliser une pêche d'échantillonnage de la population étudiée.

##### *Pêche électrique*

- *Pêche des anguilles tout au long de la rivière en faisant 30 points sur 100 m*
- *Introduction de l'anode électrique pendant 30 secondes*
- *Récupération avec l'épuisette des poissons attirés par l'anode qui se trouve à 1 mètre de diamètre autour de l'anode.*

##### *Après la pêche électrique*

- *Remise à l'eau des autres poissons (vairons, truites fario...)*
- *Une fois tétanisées/endormies les anguilles sont dénombrées puis mesurées*
- *Pour les anguilles ayant une longueur supérieure ou égale à 250 mm : mesure des diamètres oculaires, de la nageoire pectorale, de la taille et du poids pour une remontée statistique des informations.*
- *Remise à l'eau des anguilles à la fin de l'opération.*

Seules les anguilles adultes ont été pêchées lors de cette pêche électrique. L'absence de civelle et anguillette sur la rivière de Kouer ar Frouet révèle une discontinuité écologique. Bien qu'à proximité de la mer, ce cours d'eau ne leur est pas accessible.

**QUESTION 1 :** Combien de temps faut-il aux anguilles pour rejoindre la mer ?

**REPONSE 1 :** Elles restent environ 7 à 8 ans en eau douce avant de rejoindre la mer

**QUESTION 2 :** Serait-il possible d'apporter directement les anguilles en mer pour passer outre les discontinuités écologiques ?

**REPONSE 2 :** Non, car les anguilles ont besoin d'y arriver à maturité et cela passe par la phase d'argenture (adaptation progressive de l'eau douce à l'eau salée) qui intervient au cours de leur migration vers la mer.

### 3.2- Mieux comprendre les enjeux « Sol », « Infiltration » et « Pratiques agricoles » par Denis LE HIR & Elisa BOUVAIS (SEBL)

- Rôle des sols agricoles dans le cycle de l'eau
- Caractéristiques des sols de limons du Nord-Finistère
- Exemples des parcelles visitées (sol sain/sol à structure dégradée)
- Impact sur l'alimentation en eau de la plante (Notion de réserve utile)
- Impact sur l'infiltration de l'eau dans le sol (recharge des nappes/érosion des sols),
- Remédiation intra-parcellaire : adaptation du travail du sol

L'objectif de cet atelier était de montrer comment la structure du sol, c'est-à-dire l'organisation des éléments solides du sol, impacte la circulation de l'eau dans le sol (infiltration ou ruissellement, stockage ou drainage) et par-là-même le fonctionnement du cycle de l'eau.

Nous avons comparé la vitesse d'infiltration de l'eau dans deux parcelles voisines travaillées par le GAEC an Eol. La différence constatée a pu être expliquée par l'observation de la compaction dans les 40 premiers centimètres de sol des deux parcelles.

Les sols majoritairement limoneux du Bas-Léon sont sensibles à différentes formes de compaction (prise en masse naturelle, croûte de battance, semelle de labour). Les sols tassés s'opposent à l'infiltration de l'eau, favorisant les phénomènes d'érosion, limitent le stockage d'eau pour les besoins des cultures et la recharge des nappes phréatiques.

Le redéveloppement des aménagements bocagers et l'amélioration de la structure des sols doivent être menés conjointement pour pérenniser les ressources en eau, tant en qualité qu'en quantité.

## 4. Présentation de l'étude marais rétro littoraux portée par le SEBL et du marais de Lesteven étudié dans ce cadre (BV, qualité de l'eau) par Charlotte CARIOU

### 3.3- Présentation du contexte, des objectifs et du planning de l'étude

Dans le but d'améliorer la qualité de l'eau sur son territoire, une dizaine de marais ont été identifiés. Parmi ces derniers, trois secteurs ont été sélectionnés par le SEBL en concertation avec les EPCI, soit un par territoire d'EPCI pour étudier la faisabilité de mettre en place un plan d'actions (gestion/ restauration). Le lancement de cette étude fait suite à une sollicitation de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne de mobiliser ces milieux pour répondre aux enjeux de la qualité de l'eau sur le territoire du SAGE. Les trois marais retenus pour l'étude sont :

- *Le marais de Lesteven (Ploudalmézeau et Lampaul-Ploudalmézeau)*
- *Les anses de Moguéran et de Bassinig (Plouguerneau)*
- *L'embouchure du Quillimadec (Guissény et Kerlouan)*

L'étude est divisée en deux volets :

*Volet 1 – Etat des lieux et diagnostics pour l'identification d'un site à potentiel d'actions*

*Volet 2 – Elaboration d'un plan d'actions et évaluation de sa faisabilité*

### **Importance de la restauration**

Les marais ont pour rôle de :

- ✓ Réguler les crues par la présence de végétation
- ✓ Recharger les nappes et soutien d'étiage, ils constituent des réservoirs tampons intermédiaires entre la nappe et la rivière. L'hiver, la rivière et les pluies alimentent la zone humide et la nappe d'eau souterraine qui stockent l'eau puis en été (en étiage), les marais restituent l'eau stockée directement à la rivière.
- ✓ Protéger les sols afin d'éviter l'érosion de la terre
- ✓ Epurer l'eau en absorbant les minéraux tels que les nitrates ou le phosphore
- ✓ Réfugier les espèces et les nourrir

D'où l'importance de sa restauration.

### 3.4- Lecture de paysage depuis les dunes de Tréompan par le SEBL Charlotte CARIOU/Yann GOUEZ

L'objectif de l'atelier est d'utiliser le **paysage** comme un **outil** pour **se questionner sur les enjeux** du territoire et **les milieux** (naturels/semi-naturels/urbains) qui peuvent constituer nos paysages du quotidien et mettre en évidence les **différents regards** que l'on peut avoir. Il a été proposé aux participants de décrire les éléments qu'ils observent à différents plans (premier plan, second plan, arrière-plan) et les interactions entre ces éléments (supports format A3).

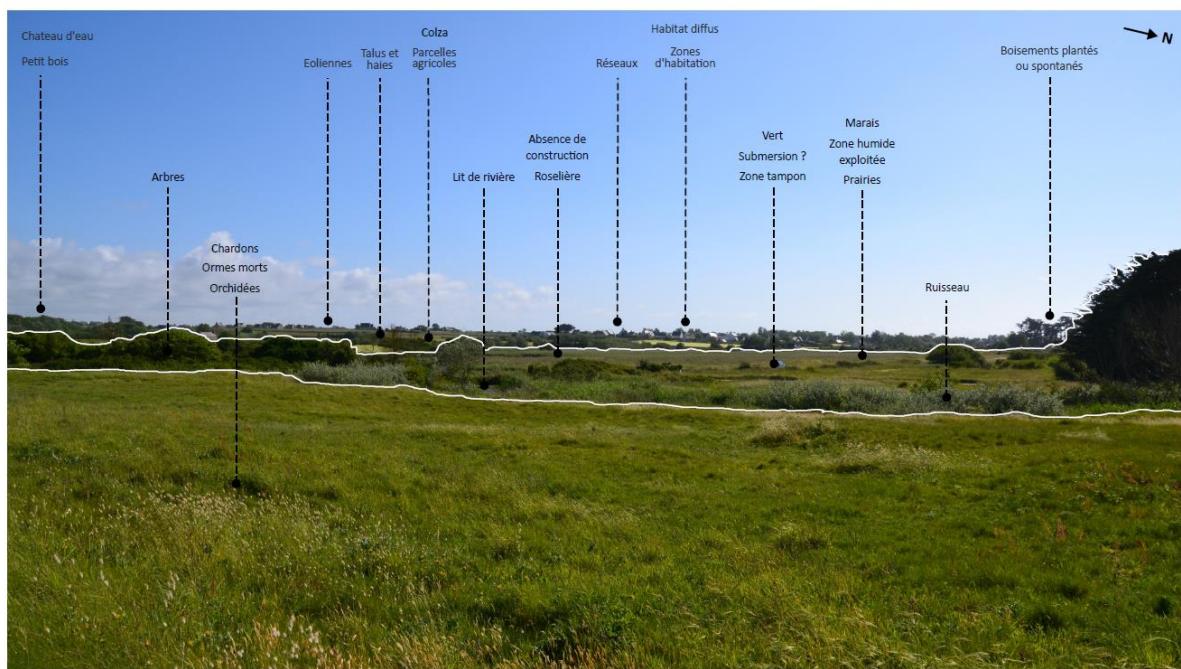
- Description visuelle et analyse en commun (supports A3) du paysage selon trois plans (arrière-plan, second plan et premier plan) :
  - ✓ *Habitat diffus : Mitage, également urbain, focus usage des sols agricoles et évolutions des sols.*
  - ✓ *Parcelles agricoles : Evolution de l'agriculture (baisse de l'élevage, baisse du nombre d'exploitation ...)*
  - ✓ *Les paysages de l'après pétrole (éolienne visible sur site) : focus sur l'évolution climatique et rappel des dispositifs de réduction des GES en milieu agricole (lien avec les pratiques et l'autonomie des exploitations), rugosité des paysages (diversité de culture, agroforesterie, prairie permanente...)*

- ✓ **Zone basse dépressionnaire** : Cartes produites via l'AAP TVB (écopaysage, trames vertes) ouverture sur la trame brune (la biodiversité dans le sol), formation de zones humides rétro-littorales (évolutions climatiques à long terme)
- ✓ **Position aval du marais sur le bassin versant** : milieux récepteurs (rétention des matières en suspension, régulation des nutriments, stockage de carbone)
- ✓ **Trame naturelle/ continuité/ diversité végétation/habitats (roselières, prairies humides)** : support de biodiversité, espèces patrimoniales, trame bleue
- ✓ **Lien cours d'eau/marais** : régulation des débits, prévention des inondations, recharge des nappes
- ✓ **Roseaux, saule, prairies fauchées à proximité** : production de biomasse (filière de valorisation possible), fonction économique et culturelle (bien être)
- ✓ **Végétation herbacée, dune fixée** : ENS des dunes de Tréompan (enjeux, gestion, ...)
- ✓ **Enrésinement du littoral** (lien érosion des sols, lien tempête, enjeu essence adaptée (Végétal Local))
- ✓ **Evolution passée des paysages** (photos aériennes),

*Le Bocage permet la rétention et le ralentissement des cours d'eau ; favorise la rugosité du paysage ; permet aux espèces de réaliser leurs cycles de vie et préserve la biodiversité.*

*Tous ces éléments permettent la filtration de l'eau avant d'être acheminée dans les rivières.*

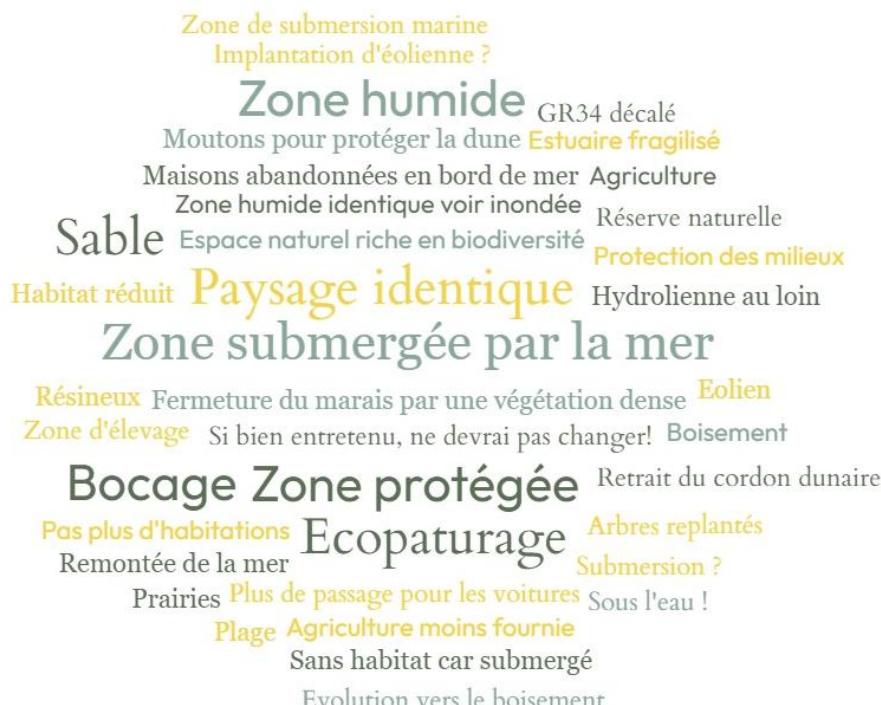
Lecture de paysage - 20 juin 2024 - Commune de Lampaul-Ploudalmézeau - Bassin versant du Kouer ar Frout



Commission thématique SAGE du Bas-Léon 2024

- Imagination de l'évolution future du paysage :
  - En trois mots, comment voyez-vous le paysage évoluer d'ici 2050 ?

## REPONSES



## 5. Les ZAES « Zones à Enjeu Sanitaire » par Pauline RICHARD (CCPI)

- Sur les 5 plages interdites du Finistère, 3 se situent en pays d'Iroise : Château à Landunvez, d'Illien à Ploumoguer et du bourg à Porspoder
- Le plan d'action prend la forme de sept zones à enjeux sanitaires (ZAES), couvrant autant de bassins-versants de cours d'eau littoraux :
  - o Dispositif inédit en pays de Brest : repose sur l'incitation de toutes les catégories ciblées : habitat, l'agriculture, les camping-cars, les mobil-homes... à faire des efforts avec appui financier
  - o Force coercitive. En cas d'assainissement non collectif défaillant, la Sous-Préfecture a indiqué la possibilité d'alourdir l'amende jusqu'à la rendre "concurrentielle" du coût d'un raccordement au réseau collectif.
- Echéance donnée : 2 ans
- Le plan d'action reverra les zones d'épandage et les circuits des animaux d'élevage (de l'étable aux champs) pour les éloigner des cours d'eau.
- En consultation publique, le plan ZAES en Pays d'Iroise sera prochainement mis en œuvre. Travail partenarial mené avec les acteurs du territoire, les associations environnementales et la chambre d'agriculture notamment.

## 6. Information sur l'étude de Profil Conchylicole/Site des Blancs Sablons par M. BELE

- Etude pilotée par le SEBL (dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE)

### Problématiques :

- Dégradation de la qualité bactériologique/plage d'Illien (autre étude : restauration d'une zone humide et d'un cours d'eau littoral, suppression d'un parking)
- Présence de toxines phytoplanctoniques, zone fermée depuis 2020 pour la pêche à pied de loisir et soumise à autorisation préalable pour la pêche à pied professionnelle
- Enjeux sanitaires (conchyliculture/baignade) et économiques

## Objectifs de l'étude

- Etat des Lieux : identifier/hierarchiser les sources de pollution bactériologique
- Estimer les flux de contamination
- Etablir un programme d'actions & des mesures de gestion pour prévenir les risques

## 7. Actions de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement et du littoral par Mélanie BARIC (SEBL)

Objectifs :

- Sensibiliser la population sur le volet de la préservation de l'eau et des milieux connexes à l'échelle du territoire en :
  - o participant notamment à des évènements locaux tels qu'en 2024 : Trail Aber Wrac'h – Transléonarde – Fête des lacs – Agrifête ;
  - o en sensibilisant les écoles avec des spectacles scolaires,...
- Investiguer la thématique du littoral au travers de différents axes et partenariats :
  - o en distribuant en mairie des macarons/pochoirs/peintures « ici commence la mer »
  - o en proposant une campagne d'affichages sur la protection du littoral (impact des pratiques du quotidien : caravaning, chiens et chevaux, ...)
  - o en mobilisant de nouveaux partenariats et volets de sensibilisation (cf. présentation ci-dessous)

## 8. Intervention du gérant de la société MéGO ! par Bastien LUCAS

Le mégot de cigarette est un fléau environnemental qui pollue nos sols et nos océans.

Le rejet de mégot dans la nature est une double peine sur la faune et la flore.

Un mégot pollue 500L d'eau où il libère 2500 composants toxiques et du plastique sous forme d'acétate de cellulose mais également de la nicotine (une molécule hydrophile très soluble dans l'eau) et ce, en grande quantité véritable problème pour la biodiversité.

C'est donc pour cette raison que MéGO recycle des mégots de cigarette en Europe et les revalorisent en mobilier urbain.

L'usine MéGO est classée ICPE et certifiée par l'ISO 14001.

Elle réalise un traitement en circuit fermé avec de la coagulation flocculation.

Après traitement/dépollution, les mégots dépollués sont recyclés et valorisés. (Cendriers, mobilier public, ...)

- ➔ Dans le cadre du programme de sensibilisation développé au travers du SAGE, il a été acté l'achat de 500 cendriers de poche MéGO ! conçus notamment à partir de mégots de cigarette recyclés. Ce nouvel outil de communication a pour vocation d'approcher une nouvelle cible de population afin de poursuivre la sensibilisation sur la protection de la qualité des eaux sur le territoire.